SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC CI-ABJ-1975-B-16137

Ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 27.03.2026.

Les Actionnaires seront convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire** pour le :

27 mars 2026, à 10 heures,
à l'hôtel TIAMA, Boulevard de la République,
ABIDJAN

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant **:**

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2025, et du Rapport joint du Président ;

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes ;

3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de chacune des dites conventions.

4. Approbation des comptes annuels clos le 31.12.2025, et quitus aux Administrateurs ;

5. Affectation du résultat ;

6. Approbation des comptes IFRS des exercices clos le 31.12.2019, le 31.12.2020, le 31.12.2021, le 31.12.2022, le 31.12.2023, le 31.12.2024, et le 31.12.2025

7. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2026 ;

8. Composition du Conseil d'Administration ;

9. Pouvoir en vue des formalités ;

10. Questions diverses